

Vous organisez un événement pour l'ARSLA

CONVENTION DE PARTENARIAT OBLIGATOIRE ENTRE L'ARSLA & L'ORGANISATEUR



1/ Qui ?

_ le responsable _

Nom & prénom
Adresse N° Rue
Code postal Ville
Tél. portable Tél. fixe
E-mail

_ le contact opérationnel _

Nom & prénom
Tél. portable E-mail

2/ Quoi ?

Nom de la manifestation
Type de collecte* recettes dons vente de produits ARSLA
 Bénéfices * plusieurs choix possibles
Descriptif rapide de l'événement organisé

3/ Où ?

Lieu de la manifestation
Adresse
Code postal Ville

4/ Quand ?

Date(s) de la manifestation le/...../..... & le/...../.....
Autres dates

5/ Comment ?

_ assurance(s) et autorisation(s) _

Je soussigné(e), Mme/Mlle/M. certifie avoir contracté les assurances nécessaires à la couverture de tous les risques liés à ma manifestation auprès de :
et avoir obtenu les autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes :
 la Préfecture la municipalité autre :

_ convention de partenariat avec un tiers _

Une convention de partenariat a-t-elle été passée avec un tiers ? oui non
Si oui, auprès de qui ?

_ financement(s) _

Votre manifestation disposera-t-elle de soutien(s) financier(s) ? oui non
Si oui, de qui ?
Pour quel montant ?

6/ Signatures

En signant cette convention de partenariat, vous vous engagez auprès de l'ARSLA – 111 rue de Reuilly, 75012 Paris – à reverser la totalité des dons et des recettes (*déduites des frais d'organisation selon justificatif(s) joint(s)*) au plus tard 2 mois après la date de fin de l'événement.
En tant qu'organisateur d'événement pour l'ARSLA, vous vous engagez à respecter les points de la notice jointe et à informer régulièrement l'association de l'organisation de votre événement.

Fait à Le

Signature de l'organisateur

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Pour l'ARSLA

Signature + cachet de l'association

Vous organisez un événement pour l'ARSLA

CONVENTION DE PARTENARIAT OBLIGATOIRE ENTRE L'ARSLA & L'ORGANISATEUR

1/ Qui ?

_ le responsable _

Nom & prénom
Adresse N° Rue
Code postal Ville
Tél. portable Tél. fixe
E-mail

_ le contact opérationnel _

Nom & prénom
Tél. portable E-mail

2/ Quoi ?

Nom de la manifestation
Type de collecte* recettes dons vente de produits ARSLA

*plusieurs choix possibles

Descriptif rapide de l'événement organisé
.....
.....
.....

3/ Où ?

Lieu de la manifestation
Adresse
Code postal Ville

4/ Quand ?

Date(s) de la manifestation le/...../..... & le/...../.....
Autres dates

5/ Comment ?

_ assurance(s) et autorisation(s) _

Je soussigné(e), Mme/Mlle/M. certifie avoir contracté les assurances nécessaires à la couverture de tous les risques liés à ma manifestation auprès de :

et avoir obtenu les autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes :

la Préfecture la municipalité autre :

_ convention de partenariat avec un tiers _

Une convention de partenariat a-t-elle été passée avec un tiers ? oui non

Si oui, auprès de qui ?

_ financement(s) _

Votre manifestation disposera-t-elle de soutien(s) financier(s) ? oui non

Si oui, de qui ?

Pour quel montant ?

6/ Signatures

En signant cette convention de partenariat, vous vous engagez auprès de l'ARSLA – 75 avenue de la République, 75011 Paris – à reverser la totalité des dons et des recettes (déduites des frais d'organisation selon justificatif(s) joint(s)) au plus tard 2 mois après la date de fin de l'événement.

En tant qu'organisateur d'événement pour l'ARSLA, vous vous engagez à respecter les points de la notice jointe et à informer régulièrement l'association de l'organisation de votre événement.

Fait à Le

Signature de l'organisateur

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Pour l'ARSLA

Signature + cachet de l'association

Bilan financier de votre événement : à nous retourner au plus tard dans les 2 mois

CE BILAN DÛMENT REMPLI EST À INSÉRER DANS LA POCLETTE DE REMONTÉE DES FOND



IL EST IMPÉRATIF DE SÉPARER les dons et les recettes :

- **Qu'est-ce qu'un don ?** Les participants à votre événement peuvent faire un **DON** (sans aucune contrepartie) sur le lieu de la manifestation. Ce don donnant droit à un reçu fiscal, vous devez noter leurs coordonnées.
- **Qu'est-ce qu'une recette ?** Si une personne achète un produit, assiste à un spectacle, participe à un repas ou à une manifestation sportive... ce versement (**RECETTE**) ne donne pas droit à un reçu fiscal car la personne a bénéficié d'une contrepartie.

Ne pas oublier de demander des renseignements au donateur pour que l'ARSLA puisse établir le reçu fiscal.

Sont nécessaires : le NOM, le Prénom, l'adresse postale complète, le montant du don

Sont facultatifs : le téléphone, l'e-mail (mais important en cas de problème ou de questions)

Type de versement	Espèces		Chèques		TOTAL (espèces + chèques)
	Nombre	Montant €	Nombre	Montant €	
Dons					
Recettes					
TOTAL					

Comment nous retourner les fonds collectés ?

- Pour les **chèques** : les **insérer avec le bilan financier** dans la **pochette de remontée des fonds** qui vous a été envoyée en amont de l'événement, et nous envoyer le tout à : **ARSLA – Service communication – 111 rue de Reuilly, 75012 Paris.**
- Pour les **espèces** : les **déposer à La Banque Postal sur notre compte mandat cash** n° 0858 330Y 020.

Vous avez besoin d'aide ? Vous avez une question ? Contactez-nous au 01 58 30 58 50, 07 87 40 08 27

ARSLA – 111 rue de Reuilly - 75012 Paris | www.arsla.org | manifestation@arsla.org

Les informations recueillies sont nécessaires à l'organisation de votre événement. Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 votre droit d'accès et de rectification peut être exercé sur simple demande.

Bilan financier de votre événement : à nous retourner au plus tard dans les 2 mois

CE BILAN DÛMENT REMPLI EST À INSÉRER DANS LA POCLETTE DE REMONTÉE DES FOND



[RAPPEL]

Nom de la manifestation

Nom & prénom du responsable

Coordonnées téléphoniques + e-mail

Type de versement	Espèces		Chèques		TOTAL (espèces + chèques)
	Nombre	Montant €	Nombre	Montant €	
Dons					
Recettes					
TOTAL					

Comment nous retourner les fonds collectés ?

- Pour les **chèques** : les **insérer avec le bilan financier** dans la **pochette de remontée des fonds** qui vous a été envoyée en amont de l'événement, et nous envoyer le tout à : **ARSLA – Service communication – 111 rue de Reuilly, 75012 Paris.**
- Pour les **espèces** : les **déposer à La Banque Postal sur notre compte mandat cash** n° 0858 330Y 020.

Vous avez besoin d'aide ? Vous avez une question ? Contactez-nous au 01 58 30 58 50, 07 87 40 08 27

ARSLA – 111 rue de Reuilly - 75012 Paris | www.arsla.org | manifestation@arsla.org

Les informations recueillies sont nécessaires à l'organisation de votre événement. Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 votre droit d'accès et de rectification peut être exercé sur simple demande.

La remontée des fonds après l'événement :
la totalité des fonds doit remonter dans les 2 mois

VOTRE MOBILISATION AU PROFIT DE L'ARSLA A POUR PRINCIPAL OBJECTIF LA COLLECTE DE FONDS CONTRE LA MALADIE DE CHARCOT

1 Veillez à bien séparer les dons des recettes de votre événement :



Un **don** ne donne droit à **aucune contrepartie** car il donne lieu à un **reçu fiscal déductible des impôts** à hauteur de 66% (et 60% pour les entreprises).

Vous devez donc bien noter et nous faire parvenir les coordonnées complètes des donateurs.



Qu'est-ce qu'une recette ?

Dans la mesure où la personne paye pour assister ou participer à un événement, acheter un produit et **bénéficie donc d'une contrepartie**, il s'agira d'une **recette ne donnant pas lieu à un reçu fiscal**.

2 Comment faire remonter les fonds à l'association ?

Les **chèques** doivent être retournés au siège de l'association, adressés au « service événements ».

Les **espèces** doivent impérativement être **déposés sur le compte postal** de l'ARSLA : compte n° 0858 330 Y 020. Tout dépôt d'espèces doit être signalé par e-mail à manifestation@arsla.org (ou par courrier le cas échéant) en précisant de quel événement il s'agit.

! Les dons et les recettes, qu'il s'agisse de chèques ou d'espèces, doivent être séparés lors de la remontée des fonds.



Annotations for the Mandat Compte form:

- VOTRE NOM → EXPEDITEUR : Nom, prénom ou raison sociale en capitales
- VOTRE ADRESSE → Adresse
- VOTRE DATE & LIEU DE NAISSANCE → Date de naissance, Lieu de naissance
- VOTRE SIGNATURE → Signature de l'expéditeur
- MONTANT TOTAL en chiffres avec les centimes → MONTANT (€) En chiffres
- MONTANT TOTAL en toutes lettres → MONTANT (€) En lettres

Form fields include: EXPEDITEUR, MONTANT, BENEFICIAIRE (Association ARSLA), N° de CCP (0858330Y020), CORRESPONDANCE, and a summary table at the bottom.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN



Vous avez besoin d'aide ? Vous avez une question ? Contactez-nous au 01 58 30 58 50, 07 87 40 08 27
ARSLA – 111 rue de Reuilly - 75012 Paris | www.arsla.org | manifestation@arsla.org

Les informations recueillies sont nécessaires à l'organisation de votre événement. Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 votre droit d'accès et de rectification peut être exercé sur simple demande.